

MARS 2019

Forum des Associations : votre avis est primordial !

Alexis vous a fait parvenir un petit questionnaire par mail auquel nous vous demandons de bien vouloir répondre POUR LE VENDREDI 22 MARS DERNIER DELAI, ce, dans le but de :

- ➔ choisir la date la plus judicieuse pour le Forum des associations,
- ➔ dynamiser ce moment, apporter plus de convivialité et vous permettre de vous l'approprier.

Vide grenier associatif

Vous avez amassé des costumes, du mobilier et autres matériels dont vous ne vous servez plus et qui vous encombrant ?

Une solution s'offre à vous : le vide grenier associatif.

INNOV'DANCE ORGANISE LE PREMIER VIDE GRENIER AU POLE ASSOCIATIF MICHELET LE SAMEDI 13 AVRIL DE 14H A 18H.

Vous pourrez y brader ces matériels qui peuvent intéresser d'autres associations, des particuliers.

Vous êtes intéressé(e) ? Alors inscrivez-vous auprès de Christian d'Innov'dance par courriel : innov.dance@numericable.fr.

Formations

➔ Mercredi 24 avril à 18h salle Jean Jaurès

Thématique Communication/Module 3 - Communiquer sur les réseaux sociaux

Objectifs :

- ♦ appréhender l'univers des réseaux sociaux
- ♦ être à même d'animer une communication numérique

➔ Mardi 21 mai à 18h salle Jean Jaurès

Thématique Administratif/Module 2 – Une assemblée générale (AG) ->avant, pendant, après

Objectifs :

- ♦ être en mesure de préparer une AG
- ♦ appréhender l'animation d'une AG
- ♦ être en mesure de rédiger un Procès Verbal (PV) d'AG

Inscription obligatoire auprès d'Alexis au 03.20.48.44.16 (poste 30039) ou par courriel : adebuisson@mairie-lomme.fr



AGENDA DU MOIS

3- 9h à 17h

Bourse multi -collections
Collectionneurs Lommois
Maison des Enfants

9 - 9h à 17h30

Bourse aux vêtements
CAD
Maison des Enfants

10 - 16h

« A vous de jouer »
Centre Régional des Arts
du Cirque (CRAC)

16 - 14h

Loto APE Minet Defrenne
Salle Le Denier

16 à 19h et 17 à 16h

Piste ouverte
CRAC

17

à 15h30

Concert de Printemps
La Mi Lomme
Théâtre les Tisserands

à 14h30

Loto APE La Fontaine
Roland Lamartine
Salle Le Denier

22 - 17h00-19h30

La nuit de l'eau
Piscine municipale

23 - 19h

« Un soir, deux
spectacles »
CRAC

24

à 15h

Show Magic Parade
L'Danse et RamDam
Salle du Parc

A 15h

Bal GV SRLD
Maison des Enfants



Demandes de matériel - Procédures

Avec les beaux jours qui vont revenir, les manifestations vont se multiplier... et les demandes de matériel logistique également !

→ associations sportives

♦ **Délai** : demande à effectuer le plus tôt possible, **au plus tard 17 jours avant la manifestation**

♦ **Conditions** : être une association lommoise déclarée auprès du Pôle associatif Michelet

♦ **Procédure** : envoyer un courriel dans le délai imparti à Florence Houzet : fhouzet@mairie-lomme.fr.

→ toutes les autres associations

♦ **Délai** : demande à effectuer le plus tôt possible, **au plus tard 15 jours avant la manifestation**

♦ **Conditions** : être une association lommoise déclarée auprès du Pôle associatif Michelet

♦ **Procédure** : compléter **obligatoirement** l'imprimé de demande de prêt de matériel logistique et le remettre dûment signé dans le délai imparti :

- directement au service animation et vie associative, Pôle associatif Michelet, 112 rue du 20^{ème} Siècle à Janique Dufour,
- par courriel, à vieassociative@mairie-lomme.fr.

Pour obtenir cet imprimé, vous pouvez vous rapprocher de Janique au Service Animation et Vie associative au 03.20.48.44.16 ou le télécharger sur le site de la ville dans la page Associations/rubrique La vie associative/Moyens mis à disposition des associations- Prêt de matériel logistique.

Ventes au déballage

DEUX CAS DE FIGURE :

1^{er} cas : vente au déballage effectuée dans des locaux

♦ **Délai** : demande à adresser le plus tôt possible, **au plus tard 15 jours avant la date prévue du début de la vente**

♦ **Procédure** : l'association doit faire parvenir la déclaration préalable de vente au déballage (cerfa 13939*01) par lettre recommandée avec accusé de réception au Maire de Lomme.

♦ **Pièces à joindre** :

- photocopie de la pièce d'identité du déclarant organisateur de la vente,
- liste des objets qui seront à la vente.

2nd cas : vente au déballage effectuée sur le domaine public (braderie)

♦ **Délai** : demande pour l'année en cours à adresser **pour mi-janvier**

♦ **Procédure** : l'association doit faire parvenir **simultanément** la demande d'autorisation d'occupation du domaine public et la déclaration préalable de vente au déballage (cerfa 13939*01) par lettre recommandée avec accusé de réception au Maire de Lomme.

♦ **Pièces à joindre** :

- photocopie de la pièce d'identité du déclarant organisateur de la vente,
- la liste des vendeurs ou des objets de la vente.

L'accord vous sera signifié par le renvoi de l'imprimé dûment enregistré et signé par l'Adjoint délégué.



BOURSE BENEVOLAT

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos propositions de missions de bénévolat !

Pour ce faire, déposez-nous la fiche téléchargeable sur le site dans la page Associations/Rubrique Bourse au bénévolat dûment complétée et signée ou envoyez-la nous par courriel, à vieassociative@mairie-lomme.fr !

Vous pouvez, bien entendu, également vous rendre au Pôle associatif Michelet et la compléter sur place.

Nous ferons le nécessaire pour la faire paraître dans les meilleurs délais.



LOMME +

N'oubliez pas d'envoyer votre demande d'annonce dans le Lomme + de Mai à vthomas@mairie-lomme.fr pour le 20 mars dernier délai !

